



Voisin qui m'accuse de pénétrer sur sa propriété sans autorisatio

Par **Cabine**, le **17/06/2015** à **16:58**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison en lotissement. Mon voisin m'a adressé une lettre recommandée concernant le mur de mon garage (et son entretien) qui se situe un peu en retrait de la limite séparative de nos 2 propriétés.

Dans cette lettre il indique entre autre : "vous ne demandez jamais l'autorisation verbale ou écrite pour accéder à notre propriété privée et cloturée", ce qui sauf erreur de ma part, équivaut à m'accuser de m'introduire chez lui sans permission ce qui est totalement faux. De plus sa propriété est cloturée et des caméras de surveillance ont été installées.

Ensuite il indique qu'il fera une requete juridique afin de faire annuler le droit de servitude relatif à ce mur.

Ai-je quelque chose à répondre à cette lettre? Nous ne nous parlons plus depuis un certain temps. Je ne suis pas du genre à faire des histoires pour rien mais concernant la "fausse accusation", le fait de ne pas démentir par réponse écrite peut-il se retourner contre moi un jour?

Merci par avance pour vos conseils.